

Féminisme à la saoudienne

RÉSEAU VOLTAIRE | 27 SEPTEMBRE 2011

ENGLISH DEUTSCH



Le roi Abdallah ben Abdelaziz Al Saoud a créé la surprise lors de son discours d'ouverture de la Choura (Assemblée parlementaire désignée par le monarque et ne disposant que d'un pouvoir consultatif) : le « *serviteur des Deux Saintes Mosquées* » a en effet annoncé que désormais les femmes pourraient se présenter et voter aux élections municipales. Emporté par son élan, le souverain a également annoncé qu'il n'hésiterait pas à nommer en 2013 des femmes à la Choura !

Sidérées par tant d'audace, les puissances occidentales se sont confondues en courbettes. Ainsi William Hague, ministre des Affaires étrangères britannique, a célébré « *un pas en avant significatif pour le peuple saoudien* ». La France a, quand à elle, loué « *une décision historique [qui] s'inscrit dans une action réformatrice qui répond aux attentes de la société et de la jeunesse saoudienne* ». Le porte-parole du gouvernement allemand a souligné que la chancelière Angela Merkel saluait ce « *pas important dans la marche vers les réformes conduite sous la guidance du roi Abdallah* ».

En 2009, le roi avait déjà eu la hardiesse de nommer une femme parmi ses ministres : il avait retiré l'éducation des jeunes filles au ministère des Affaires religieuses, l'avait placée sous l'autorité du ministre de l'Éducation et avait nommé Mme Nour Fayez secrétaire

d'État, fonction que son libéral époux l'avait autorisée à accepter.

Son Altesse a précisé que, après consultation des oulémas, le nouveau droit octroyé aux femmes serait exercé dans le respect de la Charia. Ainsi, les femmes candidates à des fonctions municipales devront présenter une autorisation écrite de leur mari, tandis que les femmes-électrices devront être accompagnées par leur tuteur au bureau de vote.

L'Arabie saoudite est une monarchie absolue et l'un des régimes politiques les plus autoritaires au monde, mais aussi un des meilleurs alliés de l'Occident dans son infatigable lutte pour la démocratie. Le roi cumule tous les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires. Il exerce lui-même les fonctions de chef d'État et de Premier ministre. Le Royaume ne dispose pas de budget public, mais est administré comme son domaine privé par le souverain qui n'a de compte à rendre à personne.

Source : « Féminisme à la saoudienne », *Réseau Voltaire*, 27 septembre 2011, www.voltairenet.org/a171530